

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 1/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
	Code produit : 9500147	Date de creation : 16/07/2003	Société : NOVAJARDIN SA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom : THIOVIT JARDIN

Code produit : 9500147

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale: NOVAJARDIN SA.

Adresse: 160, route de la Valentine - Bât. E - BP 10121 – 13371 MARSEILLE Cedex 11.

Téléphone : +33491244440. Fax : +33491244439. E-mail : contact@novajardin.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (Société/Organisme: INRS / ORFILA - <http://www.centres-antipoison.net>)

+33 (0)3 83 32 36 36 (centre anti-poison – www.centres-antipoison.net)

Heures d'ouverture : 7j/7, 24h/24.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non Classé selon la législation européenne

Classification conformément au Règlement (CE) n°1272/2008

Non Classé selon la législation européenne

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n°1272/2008

Conseils de prudence généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence – Prévention :

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Information(s) Complémentaire(s) :

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

2.3. Autres dangers

Donnée non disponible.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Formulation : Granulé dispersable (WG)

Substances apportant un danger :

CAS	CE	Nom	67/548/CEE	CE 1272/2008		Teneur % w/w
			Classification	Code(s) des classes et catégories de danger	Code(s) des mentions de danger	
7704-34-9		Soufre	Xi : R38	Skin Irrit. 2	H315	80%

Pour le texte complet des phrases-R et mentions H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 2/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

4 - PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux :

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

En cas d'exposition par inhalation :

Amener la victime à l'air libre.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseil médical : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible. Traiter de façon symptomatique.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié :

Pour les petits feux : eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

Pour les grands feux : mousse résistant à l'alcool ou eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau concentré qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Le feu va s'étendre en brûlant avec une flamme visible.

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir section 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres informations :

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 3/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Eviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).

Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Se référer aux considérations relatives à l'élimination dans la section 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce matériel est capable de former des nuages de poussière inflammable dans l'air, qui, si mis à feu, peut produire une explosion de nuage de poussière. Les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles mécaniques et les décharges électrostatiques peuvent servir de sources d'allumage à ce matériel. L'appareillage électrique devrait être compatible avec les caractéristiques d'inflammabilité de ce matériel. Les caractéristiques d'inflammabilité seront rendues plus mauvaises si le matériel contient des traces de dissolvants inflammables ou est manipulé en présence de dissolvants inflammables.

Généralement le personnel manipulant ce produit et tout l'équipement associé doivent être reliés à la terre. Des réflexions devraient être prises en considération afin d'éviter l'utilisation de plastiques isolants. Les Big Bag (FIBC) utilisés pour contenir ce produit doivent être de type C ou D. Ceux de type C doivent être reliés à la terre avant que la poudre ne soit chargée ou déchargée du Big Bag. Les filtres utilisés pour récupérer la poussière doivent être conducteurs et reliés à la terre durant l'utilisation. Si des barils de métaux ou de fibres sont utilisés pour contenir le produit, il faut impérativement que la partie métallique soit reliée à l'équipement de remplissage et reliée à la terre.

La protection contre l'explosion est peu possible en raison de la grande violence de l'explosion du nuage de poussière.

Ce matériel a pu devenir chargé dans certaines conditions telles que le transport pneumatique.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

: Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits phytosanitaires autorisés: Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Les recommandations suivantes concernant le contrôle de l'exposition/la protection individuelle sont destinées à la fabrication, la formulation, l'emballage et l'utilisation du produit.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 4/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Si de la poussière est produite dans l'air, utiliser les systèmes d'aération locaux.

Evaluer l'exposition et utiliser toutes mesures supplémentaires pour garder le niveau en-dessous de toute limite d'exposition importante.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

Mesures de protection

L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement.

Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié.

L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à l'installation de mesures techniques efficaces.

Protection des mains

Les gants résistants aux produits chimiques ne sont habituellement pas exigés.

Sélectionner les gants d'après les besoins physiques du travail.

Protection des yeux

La protection pour les yeux n'est habituellement pas requise.

Respecter toute règle de protection oculaire spécifique à chaque site.

Protection de la peau et du corps

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Sélectionner l'équipement de protection pour la peau et le corps d'après les besoins physiques du travail.

Pour plus de recommandations spécifiques à l'utilisation de ce produit, consulter l'étiquette.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Solide granulé Brun clair à brun foncé
Odeur :	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH :	7 – 12 à 1% w/v
Point de fusion / point de congélation :	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Donnée non disponible
Point d'éclair :	Donnée non disponible
Taux d'évaporation :	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas facilement inflammable
Limites d'explosivité inférieure :	Donnée non disponible
Limites d'explosivité supérieure :	Donnée non disponible
Pression de vapeur :	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative :	Donnée non disponible
Densité :	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants :	Donnée non disponible
Coefficient de partage ; n-octanol/eau :	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité :	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité, dynamique :	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique :	Donnée non disponible
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés comburantes :	Non oxydant

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 5/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

9.2. Autres informations

Energie minimale d'ignition :	<= 1mJ*
Miscibilité :	Miscible
Tension superficielle :	54,8 mN/m à 20°C
* Ne concerne pas le stockage car produit non pulvérulent	

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun à notre connaissance. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion ou la décomposition thermique libère des vapeurs toxiques et irritantes.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Mélanges

a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

DL 50 rat Dose >5000mg/Kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL 50 mâle et femelle rat Dose :>2,247mg/L, 4h

Toxicité aiguë pénétration cutanée

DL 50 rat Dose > 2000mg/Kg

b) Irritation

Irritation de la peau

Corrosion cutanée/ irritation cutanée lapin : non irritant

Irritation des yeux

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire lapin : non irritant

c) Sensibilisation

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : cochon d'Inde : non sensibilisant

d) Mutagénicité

Soufre : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

e) Cancérogénicité

Soufre : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

f) Tératogénicité

Soufre : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

g) Toxicité pour la reproduction

Soufre : Ne montre pas d'effets toxiques pour la reproduction lors d'expérimentations animales.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 6/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Soufre : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson : CL50 Cyprinus carpio (Carpe), >5000 mg/L, 96h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques : CE50 Daphnia Magma Straus, >1000mg/L, 48h

Toxicité pour des plantes aquatiques : CE50b Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 290mg/L, 72h

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés :

Réemploi de l'emballage interdit. Le vider soigneusement au moment de l'utilisation et le valoriser suivant la réglementation en vigueur (collecte sélective).

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2008/98/CE, Directive 2006/12/CE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Produit non applicable

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Class(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 7/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2009/2/CE portant 31ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Installations classées :

Loi 76-663 du 19/7/76 (J.O. du 20/7/76) modifiée.

- Rubrique ICPE selon les décrets n° 2005-989 du 10 août 2005 et n° 2009-841 du 8 juillet 2009

1523c2 : Soufre (fabrication industrielle, fusion et distillation, emploi et stockage), Stockage ou emploi de soufre et mélanges à teneur en soufre supérieure à 70 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3:

R 38 Irritant pour la peau

Libellé des classes Catégories et Mentions H (CE 1272/2008) figurant au paragraphe 3 :

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée (catégorie 2).

H315 Provoque une irritation cutanée

Version 5: Modification(s) :

- Rubrique 1 : Correction.
- Rubrique 2 : Mise en forme.
- Rubrique 3 : Mise en forme.
- Rubrique 7: Correction.
- Rubrique 9 : Mise en forme.
- Rubrique 10 : Correction.
- Rubrique 14 : Mise en forme.
- Rubrique 15 : Correction.
- Rubrique 16 : Mise en forme.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 8/8
	Nom : THIOVIT JARDIN	Version N° : 5	Date de la version : 09/03/2012
		Date de creation : 16/07/2003	
	Code produit : 9500147	Société : NOVAJARDIN SA	

Étiquetage conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Contient du : soufre micronisé

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

- S 2 Conserver hors de portée des enfants.
- S 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- S 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
- S 23 Ne pas respirer les aérosols
- S 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- S 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Information(s) Complémentaire(s) :

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
 SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.